

Paris, le 27 juillet 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assurance vie/PER – Résultats du mois de juin 2023

L'assurance vie sauvée par les unités de compte

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Petit rebond en juin de la collecte nette de l'assurance vie

Après la contreperformance du mois de mai (-1,6 milliard d'euros), l'assurance vie a renoué, en juin, avec une collecte nette positive de 1,7 milliard d'euros. Ce résultat est meilleur que celui enregistré l'an dernier pour le même mois (528 millions d'euros). Le mois de juin est en règle générale moyen pour l'assurance vie. En vingt ans, elle a enregistré trois décollectes (2012, 2013 et 2020). En moyenne, la collecte nette est de 0,95 milliard d'euros.

Le mois de juin, comme les précédents, a été marqué par une décollecte sur les fonds euros toujours victimes de leur faible rendement et de la concurrence de l'épargne réglementée. La décollecte des fonds euros a été, en juin, de 2,8 milliards d'euros. Sur les six premiers mois, elle a atteint 15,5 milliards d'euros. Sur la même période, la collecte des Unités de Compte (UC) a été positive à hauteur de 19,5 milliards d'euros.

Au total, pour le premier semestre, la collecte nette a, pour l'assurance vie, atteint 4,1 milliards d'euros soit bien moins que celle du Livret A (25,84 milliards d'euros). Ce résultat est en-deçà de la moyenne de l'assurance vie sur ces dernières années. En 2022, la collecte nette du premier semestre avait été de 9,5 milliards d'euros. Avant la crise sanitaire, en 2019, elle s'était élevée à 14 milliards d'euros. Il y a indéniablement un effet taux de rendement.

Des cotisations brutes en forte augmentation, preuve d'une forte propension des ménages à l'épargne

Si les ménages délaissent les fonds euros, cela ne les empêche pas d'effectuer d'importants versements sur leurs contrats d'assurance vie prouvant leur propension à l'épargne. Sur la première moitié de l'année, les cotisations en assurance vie s'élèvent à 81,8 milliards d'euros, en hausse de +6 % par rapport à la même période de 2022. Le montant des cotisations brutes s'est élevé, en effet, à 15,6 milliards d'euros en juin, contre 10,1 milliards d'euros en mai. L'année dernière, pour le mois de juin, il était de 12 milliards d'euros.

En juin, la part des cotisations en UC s'établit à 46 %, soit plus que la moyenne de ces derniers mois (41 %). La bonne tenue des marchés financiers explique cet engouement ; alimenté également par la désaffection dont sont victimes les fonds euros.

Les ménages en plein arbitrage au niveau de leur épargne

Au mois de juin, les prestations s'élèvent à 13,9 milliards d'euros, en hausse de +21 % par rapport à juin 2022. Les assurés effectuent de nombreux rachats sur leurs fonds euros (11,2 milliards d'euros). Les rachats sur les UC sont plus modestes (2,6 milliards d'euros). Sur les six premiers mois de l'année, le montant des prestations est élevé, 77,7 milliards d'euros en hausse de 19 % sur un an.

En encours au-dessus de 1 900 milliards d'euros

Pour la première fois de son histoire, l'encours de l'assurance vie dépasse 1 900 milliards d'euros (1 910,8 milliards d'euros). En plus de la collecte nette positive, le premier produit d'épargne français en volume des ménages a bénéficié de la bonne tenue de la bourse. Cet encours a progressé de +5 % sur un an. En juin 2006, il s'élevait à 1 010 milliards d'euros.

L'assurance vie entre deux eaux

L'assurance vie est pénalisée par la faiblesse des rendements des fonds euros mais profite de la bonne tenue des marchés financiers qui dopent les unités de compte. Par ailleurs, le retournement du marché immobilier incite les ménages à revenir vers l'épargne financière et en premier lieu sur l'assurance vie. Ces derniers effectuent d'importants arbitrages en sortant des fonds euros et en réallouant les sommes concernées sur les unités de compte ou sur d'autres produits d'épargne, notamment les livrets réglementés.

Le rendement des fonds euros devrait continuer à s'améliorer en 2023 et se situer autour de 2,8 % ce qui les rapprochera du taux du Livret A. D'ici leur publication, au début de l'année 2024, il est fort probable que leur décollecte se poursuive. Elle sera sans nul doute compensée par la collecte des unités de compte et cela d'autant plus si les marchés financiers restent bien orientés.

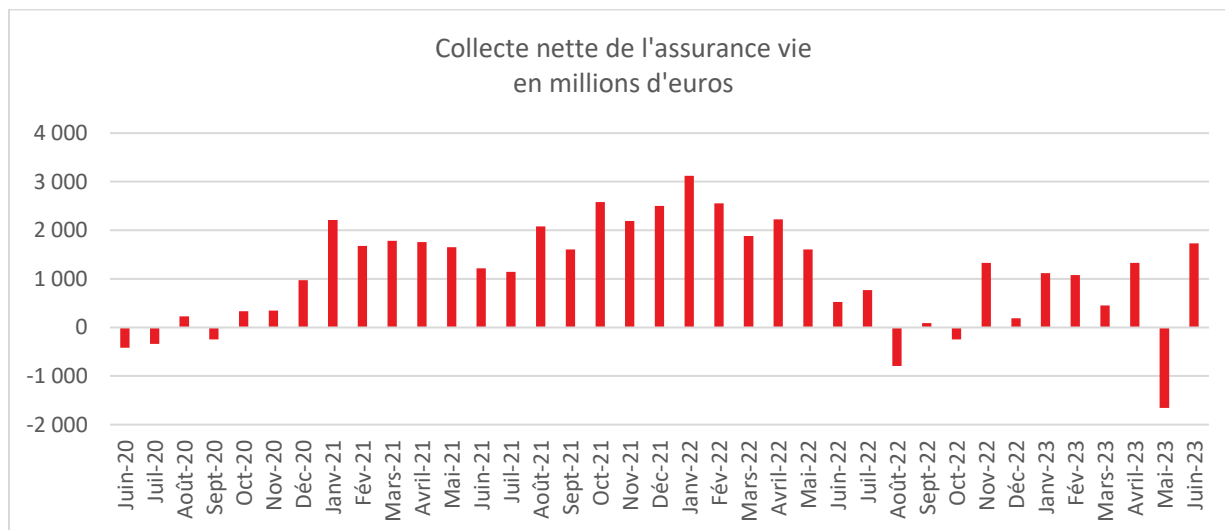
Le Plan d'Épargne Retraite trace sa route

Si l'assurance vie doute quelque peu, le Plan d'Épargne Retraite (PER) continue à enregistrer une croissance dynamique. Les cotisations ont atteint 716 millions d'euros en juin 2023, en progression également de +30 % sur un an et 62 000 nouveaux assurés ont été signés (+10 %).

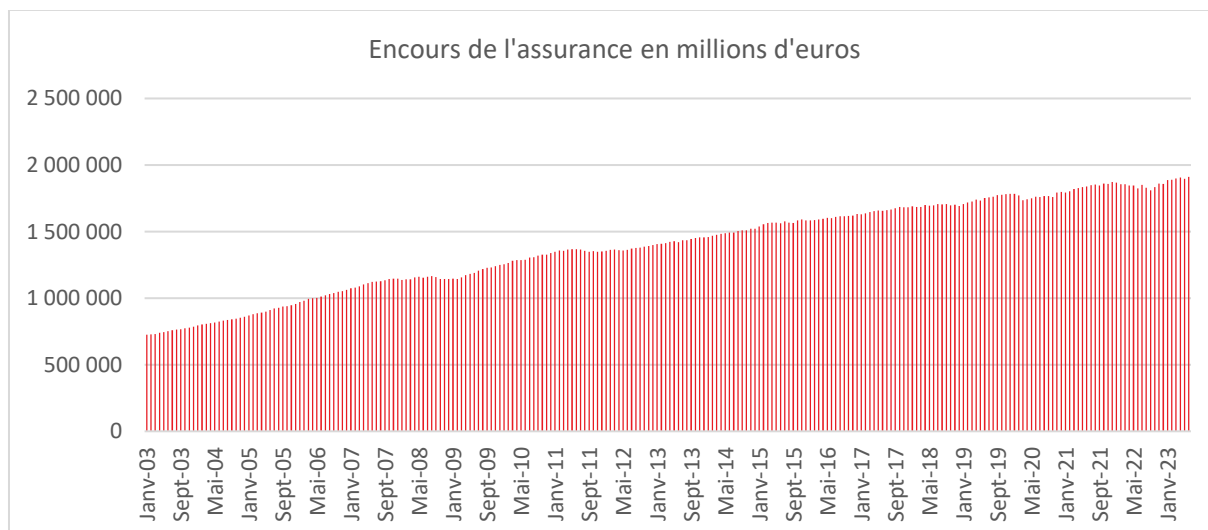
Au 1^{er} semestre 2023, les cotisations versées s'élèvent à 4,1 milliards d'euros pour près de 450 000 nouveaux assurés, soit +22 % et +20 % respectivement par rapport

au 1^{er} semestre 2022. La collecte nette des PER s'élève à +2,8 milliards d'euros (+8 % par rapport au 1^{er} semestre 2022). Fin juin 2023, 5,1 millions d'assurés détiennent un PER pour un encours de 66,8 milliards d'euros, dont 39 % correspondent à des UC.

Le PER continue à attirer de nouveaux clients grâce notamment à l'avantage fiscal dont il est doté à l'entrée. Si son encours progresse, il demeure néanmoins modeste par rapport à celui de l'assurance vie.



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr